



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°3

Niort, le 18 août 2023

PASSAGE DU « CONVOI DE L'EAU » DANS LES DEUX-SÈVRES

A 17h00, le cortège du « Convoi de l'eau » a quitté le département des Deux-Sèvres par le lieu-dit « Donne » (86) et se dirige désormais en direction de Jazeneuil dans la Vienne, conformément à ce qui avait été défini lors des échanges entre la préfecture et les organisateurs.

Malgré un dossier déposé tardivement en préfecture, les services de l'État et des collectivités locales (conseil départemental, communauté de communes) se sont mobilisés dans un temps très restreint afin de sécuriser cet événement d'ampleur nationale, qui s'est déroulé dans le calme.

Le respect des règles républicaines encadrant la liberté de manifester, déclaration préalable, respect de l'itinéraire et des zones interdites à la manifestation, ainsi que le dialogue avec les organisateurs ont permis le bon déroulement de cet événement et sont, d'une manière plus large, les conditions de la bonne tenue de toute manifestation sur la voie publique.

Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres remercie enfin la mobilisation des forces de sécurité intérieures, des pompiers, des autres services de l'État, du conseil départemental et des collectivités locales qui ont permis la sécurisation du cortège sur l'ensemble du trajet.



Bureau Communication Interministérielle
Tél : [**05.49.08.68.17**]
Courriel : [pref-presse@deux-sevres.gouv.fr]
Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT

